



WWF
RAPPORT

2011

PROJET MEDPAN SUD

TRAVAILLER ENSEMBLE POUR DES AIRES MARINES PROTÉGÉES PLUS EFFICACES EN MÉDITERRANÉE

Le Projet MedPAN Sud est un projet de collaboration de 4 ans qui vise à améliorer et consolider les capacités au sud et à l'est de la Méditerranée pour établir de nouvelles Aires Marines Protégées (AMP) et mieux gérer celles qui existent. Piloté par le WWF Méditerranée, il jouit de la collaboration de plus de 20 organisations nationales et internationales pour mettre en œuvre un programme ambitieux de soutien aux AMP et aux autorités correspondantes dans les 11 pays du sud et de l'est de la Méditerranée. A mi-parcours, le projet présente déjà des résultats et des progrès importants.

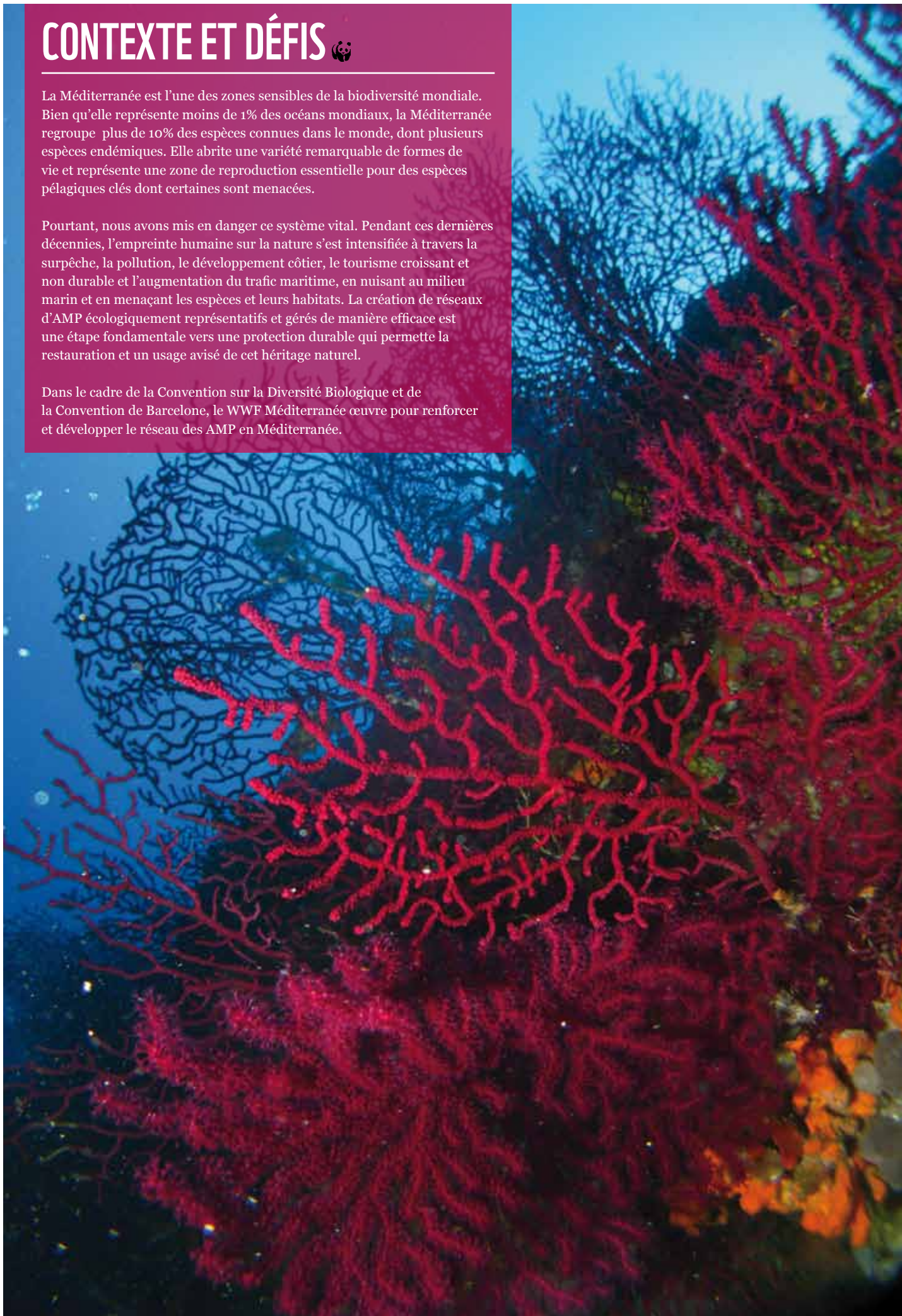


CONTEXTE ET DÉFIS

La Méditerranée est l'une des zones sensibles de la biodiversité mondiale. Bien qu'elle représente moins de 1% des océans mondiaux, la Méditerranée regroupe plus de 10% des espèces connues dans le monde, dont plusieurs espèces endémiques. Elle abrite une variété remarquable de formes de vie et représente une zone de reproduction essentielle pour des espèces pélagiques clés dont certaines sont menacées.

Pourtant, nous avons mis en danger ce système vital. Pendant ces dernières décennies, l'empreinte humaine sur la nature s'est intensifiée à travers la surpêche, la pollution, le développement côtier, le tourisme croissant et non durable et l'augmentation du trafic maritime, en nuisant au milieu marin et en menaçant les espèces et leurs habitats. La création de réseaux d'AMP écologiquement représentatifs et gérés de manière efficace est une étape fondamentale vers une protection durable qui permette la restauration et un usage avisé de cet héritage naturel.

Dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique et de la Convention de Barcelone, le WWF Méditerranée œuvre pour renforcer et développer le réseau des AMP en Méditerranée.



PROJET MEDPAN SUD

Le Projet MedPAN Sud vise à assurer la conservation efficace des caractéristiques importantes de la biodiversité côtière et marine au niveau régional en :

- soutenant 11 pays au sud et à l'est de la Méditerranée pour améliorer l'efficacité de gestion de leurs AMP et en promouvant l'établissement de nouvelles AMP,
- renforçant MedPAN, le réseau des gestionnaires d'AMP en Méditerranée.

Ce rapport à mi-parcours décrit et évalue les quatre composantes complémentaires qui constituent le Projet MedPAN Sud :

1. Projets pilotes	04
Des projets pilotes portant sur la planification et l'efficacité de gestion des AMP en Algérie, Croatie, Libye, Tunisie et Turquie	
2. Programme de renforcement des capacités	18
Un programme de renforcement des capacités pour améliorer l'efficacité de gestion des AMP existantes et futures dans les 11 pays participant au projet	
3. Communication	24
Des activités de communication pour promouvoir les résultats du projet et le réseau MedPAN, ainsi que les valeurs et l'importance des AMP et des réseaux d'AMP en Méditerranée	
4. Coordination du projet	25
Une coordination et une mise en réseau des partenaires du projet.	

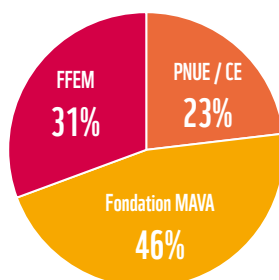
Le Projet est géré par le WWF Méditerranée en collaboration avec le PNUE-PAM CAR/ASP dans le cadre de la composante Biodiversité du Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin de la Méditerranée -MedPartnership- piloté par le PNUE.

LES 11 PAYS IMPLIQUES DANS LE PROJET



BUDGET TOTAL DU PROJET
3,800,100 EUROS

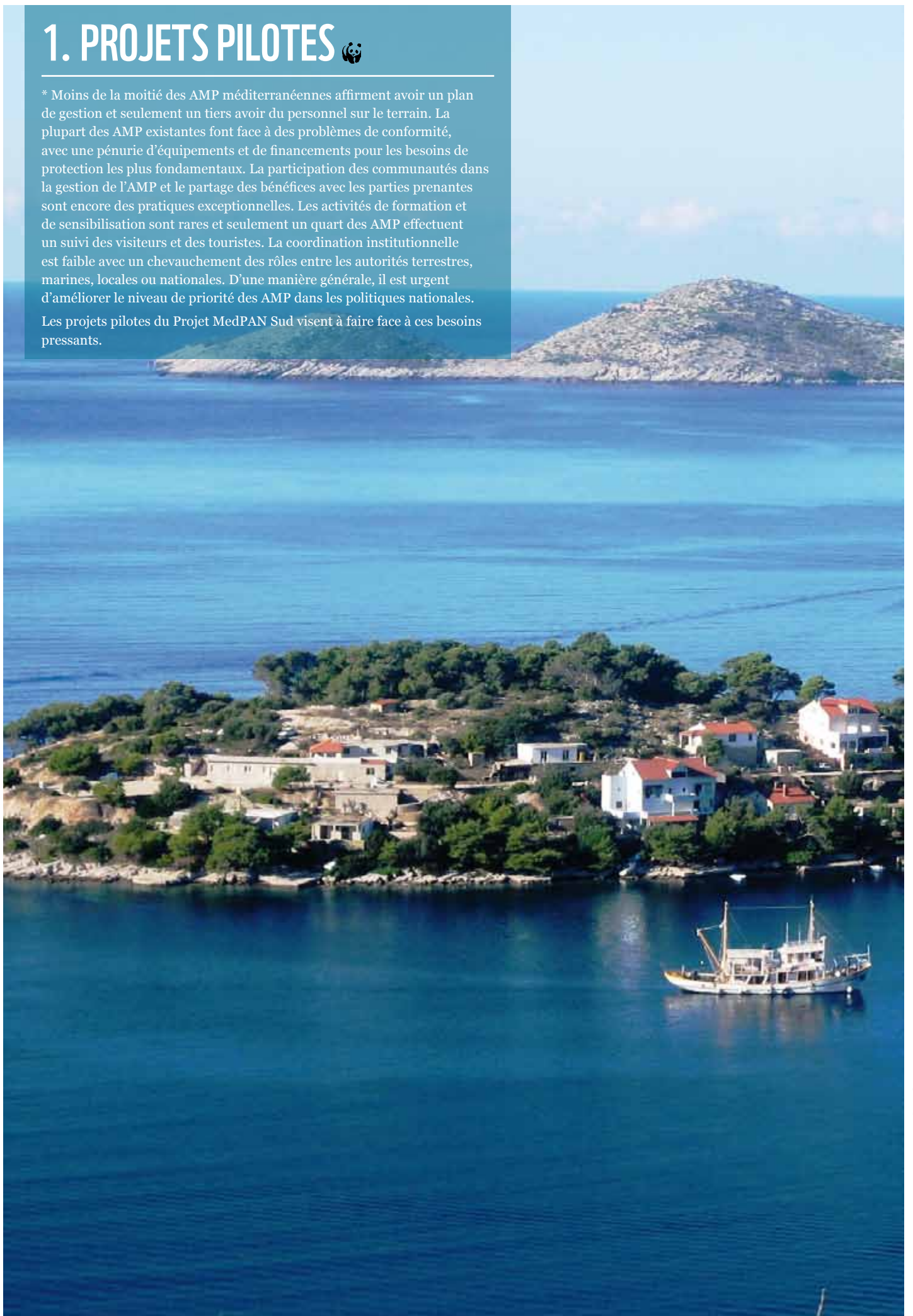
DURÉE DU PROJET
2009-2012



Financement du Projet MedPAN Sud par la Fondation MAVA, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial et la CE/PNUE.

1. PROJETS PILOTES

* Moins de la moitié des AMP méditerranéennes affirment avoir un plan de gestion et seulement un tiers avoir du personnel sur le terrain. La plupart des AMP existantes font face à des problèmes de conformité, avec une pénurie d'équipements et de financements pour les besoins de protection les plus fondamentaux. La participation des communautés dans la gestion de l'AMP et le partage des bénéfices avec les parties prenantes sont encore des pratiques exceptionnelles. Les activités de formation et de sensibilisation sont rares et seulement un quart des AMP effectuent un suivi des visiteurs et des touristes. La coordination institutionnelle est faible avec un chevauchement des rôles entre les autorités terrestres, marines, locales ou nationales. D'une manière générale, il est urgent d'améliorer le niveau de priorité des AMP dans les politiques nationales. Les projets pilotes du Projet MedPAN Sud visent à faire face à ces besoins pressants.





POINTS FORTS

- Comités intersectoriels (comités de pilotage) établis au niveau national et/ou local en Algérie, Croatie, Tunisie et Turquie pour aider dans la mise en œuvre du projet et assurer un support institutionnel pour les activités sur le terrain et le succès à long terme des AMP cibles. Les comités regroupent des représentants de toutes les autorités qui jouent un rôle direct ou indirect dans la gestion des AMP sélectionnées
- Engagement des parties prenantes locales dans les activités des projets pilote assuré à travers des ateliers réguliers, des rencontres informelles, des activités médias et des visites internationales sur le terrain
- A ce jour, plus de 200 personnes en lien avec les cinq projets pilotes ont participé à une série de formations portant sur la création et sur la planification de gestion des AMP

ZOOM SUR

- **Algérie** : Le personnel du Parc National de Taza (région nord-ouest de l'Algérie) a lancé un processus participatif pour développer le plan de gestion de l'aire marine adjacente au Parc en engageant toutes les parties prenantes locales, ainsi que deux autres Parcs Nationaux côtiers, et toutes les autorités nationales compétentes.
- **Croatie** : Les 5 AMP croates du projet se sont engagées dans le développement coordonné de leurs plans de gestion en vue d'une standardisation du processus de développement des plans de gestion en Croatie tout en améliorant la collaboration entre le personnel des AMP, les administrations concernées, les parties prenantes et les ONG.
- **Libye** : Le Golfe de Ain Al-Ghazalah (nord-est de la Libye) a été identifié comme un site pour une aire marine et côtière prioritaire pour la protection et a été officiellement décrétée en janvier 2011. Des études de base ont été achevées et un plan de travail détaillé a été élaboré pour développer les capacités locales et assurer une préparation adéquate pour la gestion efficace des nouvelles AMP libyennes.
- **Tunisie** : Le bureau de l'AMP Cap Negro-Cap Serrat a été créé, le personnel recruté et le business plan développé en établissant des solutions financières à long terme et durables pour toutes les activités de l'AMP ainsi que pour les autres AMP en Tunisie.
- **Turquie** : Un processus participatif complet pour développer le plan de gestion de l'aire spécialement protégée de Kaş-Kekova a été lancé. Il contribue à l'heure actuelle à la stratégie nationale visant à renforcer le système des AMP en Turquie.

La coordination institutionnelle au niveau national est une priorité majeure du projet

ÉVALUATION INTERNE À MOYEN TERME

Le but d'une auto-évaluation à moyen terme est d'évaluer les progrès du projet et d'appliquer, si besoin, une gestion du projet adaptative. De toutes les approches disponibles pour évaluer le développement du projet, la méthode d'évaluation de l'AMP en "Rose des vents", développée et utilisée dans le cadre d'un rapport basé sur les expériences de projet cofinancées par le FFEM concernant directement ou en partie les AMP des zones tropicales (rapport FFEM 2010²), a été sélectionnée comme la plus adéquate pour les projets relatifs aux AMP.

La méthode d'évaluation en « Rose des Vents » se base sur l'idée que le processus de mise en place d'une AMP peut être divisé en trois phases, jusqu'à l'atteinte par l'AMP d'un degré avancé d'autonomie financière, technique et institutionnelle. Chacune de ces phases peut à son tour être divisée en étapes pouvant constituer autant de critères d'évaluation, d'avancement et de robustesse du projet.

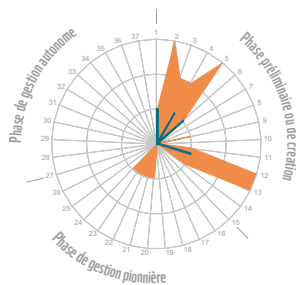
Les projets pilotes MedPAN Sud visent à améliorer l'efficacité de gestion de 6 AMP existantes en Croatie et en Turquie, ainsi qu'à promouvoir l'établissement de 3 nouvelles AMP en Algérie, Tunisie et Libye. L'évaluation à moyen terme a permis une meilleure compréhension du niveau de maturité de chaque AMP au début du projet. Elle a aussi permis d'évaluer comment le projet contribue au développement des AMP en question, comment ces progrès varient en fonction des sites et comment les besoins spécifiques de chaque AMP sont efficacement abordés.

La méthode en "Rose des Vents" met en valeur les points suivants:

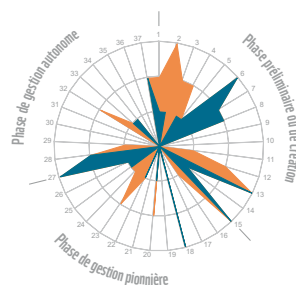
- Bien que les activités du projet en Libye n'aient débuté qu'en septembre 2010, des pas importants ont été faits vers l'identification de la nouvelle AMP dans le Golfe de Ain Al-Ghazalah ;
- Dans le Parc National de Taza en Algérie, les activités du projet se concentrent sur les phases préliminaires nécessaires à la préparation du dossier de classement de l'AMP : caractérisation du site, engagement des parties prenantes et mesures institutionnelles ;
- À Cap Négro-Cap Serrat, Tunisie, le projet se base sur des initiatives précédentes qui ont permis la caractérisation du site et le développement d'un plan de gestion préliminaire. Le Projet MedPAN Sud contribue au renforcement de ces actions préliminaires en créant un organisme de gestion efficace sur le terrain et en assurant sa durabilité financière à long terme ;
- Kaş-Kekova, en Turquie, a été déclarée officiellement Aire Spécialement Protégée (ASP) en 2006. Toutefois, depuis 2006, peu d'activités ont été entreprises pour assurer une gestion efficace du site. Le Projet MedPAN Sud est maintenant en train de combler les manques principaux dans la phase préliminaire de gestion pour assurer le développement d'un plan de gestion concerté et sa mise en œuvre efficace.

² Fonds Français pour l'Environnement Mondial, 2010. « Aires Marines Protégées, Capitalisation des expériences cofinancées par le FFEM ». Evaluation réalisée par Thierry Clément, Catherine Gabriele, Jean Roger Mercier and Héloïse You. Etude coordonnée par Julien Calas.

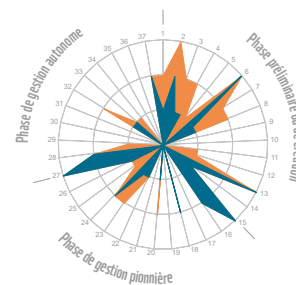
Taza - Algérie



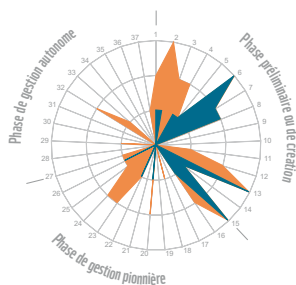
Brijuni - Croatie



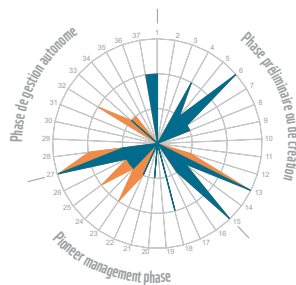
Kornati - Croatie



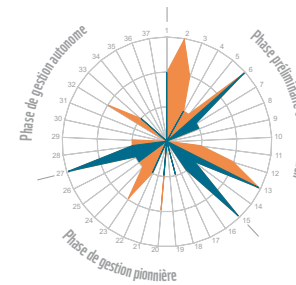
Lastovo - Croatie



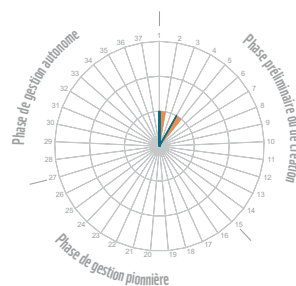
Mijet - Croatie



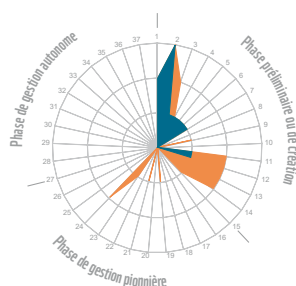
Telašćica - Croatie



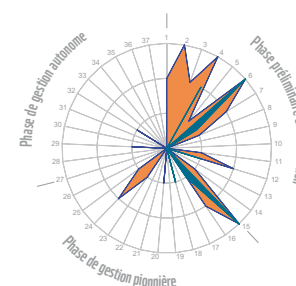
Ain El-Ghazalah - Libye



Cap Nègro-Cap Serrat - Tunisie



Kas-Kekova - Turquie



Légende : la méthode en « Rose des Vents » appliquée aux AMP du Projet MedPAN Sud. Les tableaux décrivent l'état de chaque AMP au début du projet (■ fin 2008) et après deux ans (■ fin 2010).

LES DIFFÉRENTES PHASES D'UNE AMP ET LES ÉTAPES INDICATIVES AU SEIN DES PHASES UTILISÉES POUR RÉALISER LE MODÈLE EN « ROSE DES VENTS »

Phase préliminaire ou de création

1. Identification des zones d'intérêt écologique
2. Identification des parties prenantes affectées par les AMP
3. Processus de participation des parties prenantes
4. État de référence initial des ressources naturelles (point o)
5. État de référence initial socio-économique (point o)
6. Identification du périmètre à protéger
7. Identification du zonage éventuel
8. Identification des règles de gestion par zones
9. Identification d'un projet de revenu alternatif
10. Appropriation du projet par les bénéficiaires
11. Identification des règles de partage des bénéfices
12. Appropriation du projet par les autorités
13. Création de la structure de gestion
14. Création du comité de gestion
15. Texte officiel créant l'AMP

Phase de gestion pionnière

16. Communication sur la création de l'AMP
17. Démarcation des limites de l'AMP
18. Démarrage de la gestion et de la surveillance
19. Préparation d'un plan d'affaire
20. Finalisation et approbation du plan de gestion

21. Mise en place du projet de revenu alternatif
22. Fonctionnement régulier du Comité de Gestion
23. Renforcement des capacités au sein de l'AMP
24. Poursuite du programme d'information, de sensibilisation
25. Démarrage des suivis (biologiques, socio-éco et efficacité de la gestion) et restitution aux populations
26. Démarrage du suivi des activités de gestion
27. Mise en place d'une comptabilité

Phase de gestion autonome

1. Application du plan de gestion
2. Poursuite de l'implication des populations
3. Vérification du partage équitable des revenus
4. Professionnalisation du projet de revenu alternatif
5. Renforcement des capacités au sein de l'AMP
6. Poursuite des suivis - suivi du tableau de bord
7. Démonstration d'effets écologiques bénéfiques
8. Démonstration d'effets socio-économiques bénéfiques
9. Révision du plan de gestion et gestion adaptative
10. Pérennisation des financements et mise en place de réserves financières pour les investissements

Source: FFEM 2010.

PROJET PILOTE EN ALGÉRIE



Evaluation de la biodiversité. © Parc National de Taza

DÉVELOPPEMENT DU PLAN DE GESTION POUR LE PARC NATIONAL DE TAZA

Le projet pilote en Algérie vise à supporter le Parc National de Taza, dans la province (Wilaya) de Jijel (nord-est de l'Algérie) dans le développement d'un plan de gestion pour l'aire marine adjacente au Parc. La future AMP inclura le Banc des Kabyles, déjà classé Aire Spécialement Protégée d'Importance Méditerranéenne (ASPIM) par la Convention de Barcelone. Le projet assistera ainsi le Parc dans la rédaction de tous les documents nécessaires pour le classement de l'AMP, en promouvant l'engagement des communautés locales dans le développement d'un plan de gestion et sa future mise en œuvre. En attendant la désignation officielle, la gestion de l'aire marine se basera sur l'application des lois existantes et sur l'engagement volontaire des parties prenantes.

Coordinateur local: Taza National Park

Partenaires: Direction Générale des Forêts, Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, Direction de la pêche, Direction du Tourisme, Commissariat National du Littoral - CNL, Universités de Jijel et autres.

VERS UN TRAVAIL DE CONSERVATION MARINE EFFICACE

Actuellement plusieurs AMP sont en cours de création en Algérie sous la supervision, d'une part, de la Direction Générale des Forêts, qui gère les Parcs Nationaux côtiers et, d'autre part, le CNL, sous l'égide du Ministère de l'Environnement.

Sous la supervision de la DGF, le Parc National de Taza est l'un des trois Parcs Nationaux côtiers actuellement engagés dans la préparation du dossier de classement des aires marines adjacentes aux Parcs. À Taza, cette aire abrite des frayères et nurseries pour la pêche commerciale et une communauté coralligène remarquable en bon état de santé. Elle abonde en plusieurs espèces menacées répertoriées dans le Protocole ASP/DB de la Convention de Barcelone, ainsi qu'en espèces bio-indicatrices pour les eaux non polluées. Toutefois, cet équilibre fragile est aujourd'hui menacé par l'augmentation de l'empreinte humaine, exacerbé par l'accroissement des investissements dans le domaine touristique dans la zone de Jijel. Les pêcheurs rapportent déjà une importante réduction de la prise de poissons.

Avec le soutien du WWF Méditerranée et des experts internationaux dans le domaine de la conservation marine, le Parc National de Taza fait des efforts importants pour protéger ces valeurs naturelles remarquables. Pendant ces deux dernières années, une série d'évaluations socio-économiques et écologiques ont été réalisées, ce qui a mené à la révision du zonage préliminaire de l'aire marine prise en compte dans le projet. Une attention particulière a été portée sur le renforcement des capacités et des compétences du personnel du Parc sur les problèmes liés à l'AMP (la plupart du personnel DGF a une formation en foresterie) et sur la participation complète des parties prenantes locales dans le développement progressif du plan de gestion de l'AMP. La population locale dépend largement de l'exploitation directe des ressources marines et la pêche est une source de revenu clé. Trouver de nouvelles stratégies pour mieux satisfaire les objectifs de conservation avec des avantages socio-économiques à long terme, garantir un soutien aux pêcheurs tout en développant les atouts naturels éco-touristiques de cette région, et finalement garantir la cogestion de cette aire avec les parties en question, sont quelques uns des défis de ce projet pilote.

“A Taza, les écosystèmes marins sont encore en bon état mais sont menacés par des pressions humaines croissantes”.

Alfonso Ramos Esplar
Professeur, CIMAR
Universidad de Alicante,
Alicante, Espagne

LIVRABLES ATTENDUS

Plan de gestion de l'aire marine du Parc National de Taza joint aux documents pour la préparation du dossier de classement.



RÉSULTATS 2009-2010

“L'enjeu dans la préparation du dossier est de veiller à faire participer les collectivités locales pour que les travaux préparatoires soient effectués en concertation, sans quoi les réalisations ont peu de chances d'aboutir”.

Nadia Ramdane, coordinatrice locale du projet en Algérie, Parc National de Taza

- Le comité de pilotage local a été établi. Il est composé d'une vingtaine de membres représentant les institutions locales ;
- Les Comités de Concertation et de Consultation technique et scientifique ont été établis, avec la participation d'experts en conservation marine nationaux et internationaux. Les travaux de ces derniers ont permis d'identifier, au-delà de la pêche, la priorité des questions à prendre en charge dans le plan de gestion, particulièrement le tourisme et l'implication des activités subaquatiques tel que la plongée et autres ;
- Les études préliminaires pour la caractérisation du site ont été finalisées et elles incluent un sondage des visiteurs de la plage dans le cadre de l'étude de la capacité de charge des zones côtières du Parc National de Taza et des évaluations des oiseaux marins, de la végétation côtière, de la biodiversité marine socio-économique et sous-marine ;
- Le personnel du projet et les scientifiques locaux ont reçu une formation spécifique sur :
 - SIG et utilisation des images satellitaires pour le développement de cartes marines et de bases de données,
 - méthodes d'évaluation de la biodiversité sous-marine,
 - suivi des prairies sous-marines,
 - éco-tourisme dans les aires protégées côtières,
 - données socio-économiques pour la création d'AMP,
 - planification de gestion des AMP et planification pour une pêche durable (à travers un programme régional de renforcement des capacités) ;
- Ateliers de formation et d'information organisés par les parties prenantes locales portant sur :
 - une introduction sur les AMP et la future AMP du Parc National de Taza,
 - la pêche durable dans les AMP ;
- Visite d'échange à la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (France) organisée pour les représentants clés du Comité de pilotage local ;
- Tournage d'un documentaire sur le Parc National de Taza achevé ;
- Sensibilisation à la future AMP en cours grâce aux efforts de communication au niveau local et aux activités médiatiques.

PROCHAINES ÉTAPES 2011-2012

En 2011, la priorité pour le Parc National de Taza reste le classement de cette zone marine pour lui donner son statut d'AMP. En 2011, le personnel du projet organisera une série de rencontres bilatérales avec le Comité de Consultation et Concertation Technique et les représentants locaux clés du Comité de Pilotage pour développer un plan de gestion. Les résultats clés préliminaires tels que le zonage et la gestion des activités seront présentés et discutés avec les parties prenantes principales, et en particulier avec les trois municipalités des futures AMP et les pêcheurs. Parallèlement au travail local, des activités spécifiques seront mises en œuvre au niveau national pour promouvoir l'harmonisation institutionnelle de la politique nationale liée à la conservation marine et pour améliorer la collaboration au sein des autorités marines compétentes.

PROJET PILOTE EN CROATIE



Atelier en Croatie. © T. Fish

RENFORCEMENT DU RÉSEAU DES AIRES MARINES PROTÉGÉES EN CROATIE

Le projet pilote en Croatie vise à aider les gestionnaires des 5 AMP dans le développement de leurs plans de gestion et business plan. Les AMP concernées sont :

- Le Parc National de Brijuni ;
- Le Parc National de Kornati ;
- Le Parc National de Mljet ;
- Le Parc Naturel de l'Archipel de Lastovo ;
- Le Parc Naturel de Telašćica.

Coordinateur local: Association for Nature, Environment and Sustainable Development (Sunce) sous la supervision du Point Focal du Projet MedPAN Sud désigné par le Ministère de la Culture (responsable des aires protégées)

Partenaires: Ministère de la Culture, Institut National pour la Protection de la Nature, Parc National de Brijuni, Parc National de Kornati, Parc National de Mljet, Parc Naturel de Lastovo Archipelago, Parc Naturel de Telašćica, Les autorités compétentes au niveau du comté

CRÉATION DE STANDARDS POUR DES AIRES MIEUX GÉRÉES

“Avec ce projet, les AMP, les institutions gouvernementales et les parties prenantes prennent confiance dans l’approche participative pour la planification de la gestion”.

Zrinka Jakl,
coordinatrice locale
du projet en Croatie, Sunce

Malgré le nombre élevé d’AMP en Croatie, leur état de protection et leur qualité de gestion restent assez faibles. Même si certaines d’entre elles ont été créées au début des années 60, elles manquent encore d’objectifs de conservation, de plans de gestion et de procédures claires pour contrôler leur efficacité. Cette situation résulte d’investissements insuffisants dans la conservation de la nature et d’institutions de gestion avec une capacité faible. La Croatie est aussi un pays relativement jeune qui est encore en train de développer ses stratégies de conservation de la nature.

Les AMP croates partagent des caractéristiques écologiques, des problèmes, des besoins et des manques de capacité similaires. Elles partagent aussi plusieurs parties prenantes clés. Une approche de planification commune a donc été développée, ce qui contribuera à la mise en réseau des AMP en Croatie. Le projet favorise le processus de consultation au niveau du site, fournit une assistance technique et développe les capacités des gestionnaires d’AMP et des responsables des autorités compétentes sur des problèmes spécifiques tels que la planification de gestion, l’engagement des parties prenantes, le suivi et la planification des activités. L’engagement des parties prenantes clés dans le projet contribuera à rendre plus compréhensible une législation et une répartition institutionnelle des responsabilités complexes en créant une approche standardisée à la planification de gestion, à la mise en œuvre et au suivi des AMP.

LIVRABLES ATTENDUS

Plan de gestion et business plan dans les 5 AMP du projet.

RÉSULTATS 2009-2010

“Ce projet est un de nos meilleurs au sein du département Aires Protégées du Ministère de la Culture. Très peu de projets comportent de telles réalisations, un tel programme et une coopération intersectorielle aussi avancée.”

Loris Elez,
Directorat de la Protection de
la Nature du Ministère de la
Culture

- Un Comité de pilotage national établi avec la participation de 25 représentants de tous les ministères et institutions concernées ;
- Evaluations menées pour identifier les manques au niveau des données, ainsi que les besoins prioritaires en matière de renforcement des capacités pour le développement des plans de gestion de chaque AMP ;
- Etudes complémentaires sur la biodiversité et les questions socio-économiques en cours au niveau du site ;
- Assistance technique fournie aux gestionnaires d'AMP et au personnel dirigeant dans le développement de leurs plans de gestion à travers des ateliers thématiques ou des programmes de formation sur :
 - le cadre juridique des AMP Croates,
 - la caractérisation du site,
 - l'engagement des parties prenantes,
 - la définition des objectifs gestion, des cibles, des menaces et des actions,
 - les techniques de recensement visuel sous-marin,
 - le zonage (planification spatiale marine) ;
- Equipe du projet formée à la planification de la pêche durable dans les AMP ;
- Un plus grand engagement et une responsabilisation des parties prenantes et du personnel du parc suivant un processus de consultation sur le site réalisé après chaque atelier national ;
- Mise en réseau au niveau national et méditerranéen des AMP croates avec l'échange de bonnes pratiques et de leçons apprises avec les experts des AMP et les membres des réseaux MedPAN et AdriaPAN ;
- Proposition d'un système national et standardisé de zonage d'AMP développé par le Ministère de la Culture et l'Institut National pour la Protection de la Nature.

PROCHAINES ÉTAPES 2011-2012

D'ici fin 2011, les plans de gestion, y compris le plan de suivi et le business plan, des 5 AMP seront achevés et soumis au Ministère de la Culture pour révision. Les mois à venir seront consacrés à la diffusion des résultats du projet et à accroître la mise en réseau des AMP au niveau national.



PROJET PILOTE EN LIBYE



Formation en Libye. © EGA

LA CRÉATION DES PREMIÈRES AMP EN LIBYE

Le projet pilote en Libye aide l'Environmental General Authority (EGA) libyenne dans l'identification des aires marines et côtières à protéger le long de la côte libyenne, tout en améliorant les connaissances et les capacités techniques locales dans l'évaluation de la biodiversité marine et dans la planification et gestion des AMP. Le projet est mis en œuvre avec la collaboration du projet MedMPAnet du PNUE-PAM CAR/ASP.

Coordinateur local: Environmental General Authority

Partenaires: UNEP-MAP RAC/SPA, Marine Biology Research Centre (MBRC) de Tajura.

RENFORCEMENT DE LA CAPACITÉ DE PLANIFICATION DES AMP

“EGA étudie les tortues marines, la Posidonia oceanica, et le Sterna bengalensis à Ain Al-Ghazalah depuis 2005. Notre collaboration avec le WWF et d'autres organisations internationales nous aide à développer ce savoir et à sensibiliser les populations locales à l'importance de cette zone”.

Almokhtar Said, Point focal
EGA pour le projet pilote
de Libye

Le Rapport National libyen élaboré au sein du Plan d'Action Stratégique pour la Conservation de la Biodiversité dans la Région Méditerranéenne (PAS BIO) a identifié qu'avant d'être dans la position de créer des AMP efficaces, le pays doit répondre à plusieurs besoins : améliorer le niveau de base des connaissances sur la biodiversité marine ; étudier la planification et la mise en œuvre des AMP ; établir un cadre juridique pour les AMP et clarifier les politiques de conservation marine. La Libye s'est engagée à travers le projet PAS BIO à développer et à mettre en œuvre le Plan d'Action National pour les AMP en proposant une nouvelle législation concernant les AMP et en effectuant des tests pilotes des politiques et des actions dans les aires présélectionnées.

La situation a retardé l'établissement d'AMP dans un des derniers sites presque intacts du littoral Méditerranéen. De longues parties de côte sont inhabitées et abritent des zones remarquables pour la biodiversité, des sites de reproduction et de nidification pour de nombreuses espèces menacées et clés. Des études précédentes ont notamment révélé que l'aire incluant Ain Al-Ghazalah et le Golfe de Bomba (dans la partie est du littoral libyen) est caractérisée par des prairies de posidonies étendues et anciennes, des marais salés et des plages de sable qui abritent des communautés migratoires importantes de tortues marines et d'oiseaux. L'activité humaine a par contre jusqu'à maintenant eu un impact relativement faible sur l'environnement marin. Pour ces raisons écologiques l'aire a été identifiée par les autorités libyennes comme un nouveau site potentiel pour développer une AMP.



Mission d'exploration, Ain Al-Ghazalah.
© WWF Méditerranéen / F.Maamour

LIVRABLES ATTENDUS

Proposition pour l'établissement d'au moins une nouvelle AMP, incluant les frontières et le zonage de l'AMP, le plan de suivi et le programme de formation.

RÉSULTATS 2009-2010

- Établissement d'un partenariat incluant EGA, MBRC, PNUE-PAM CAR/ASP, UICN-Med, UNDP-Libye et WWF pour collaborer à un plan de travail conjoint de 4 ans visant à l'identification d'un système d'AMP le long de la côte libyenne ;
- Mission exploratoire pour rassembler les informations scientifiques nécessaires pour la planification d'une AMP future réalisée dans le Golfe de Ain Al-Ghazalah ;
- Augmentation de la capacité des experts et scientifiques locaux relative à la planification d'AMP, à l'évaluation de la biodiversité sous-marine et aux aspects socio-économiques liés à l'établissement d'AMP par le biais de sessions de formation sur site ou formelles ;
- Equipe du projet formée à la planification de la pêche durable dans les AMP.

PROCHAINES ÉTAPES 2011-2012

La caractérisation du site de la zone autour du Golfe de Ain Al-Ghazalah sera complétée par une analyse plus approfondie du profil socio-économique des pêcheurs et des chasseurs locaux et l'ébauche de la nouvelle AMP sera finalisée. On prévoit aussi le développement de programmes de formation afin d'augmenter la capacité et l'engagement des autorités locales et de travailler sur la sensibilisation des populations locales à l'utilisation durable des ressources marines.

Les partenaires locaux et internationaux promouvront la réplication des activités du projet dans d'autres aires prioritaires.



PROJET PILOTE EN TUNISIE

ÉTABLISSEMENT DE L'AIRE MARINE ET CÔTIÈRE PROTÉGÉE DE CAP NÉGRO-CAP SERRAT

Le projet pilote en Tunisie vise à établir une unité de gestion efficace pour l'AMP de Cap Négro-Cap Serrat qui se trouve dans la région de Kroumirie et Mogods (dans le nord-ouest de la Tunisie) et à garantir un cadre financier pour gérer la future AMP de manière durable. Dans l'attente que l'aire de Cap Négro-Cap Serrat soit déclarée officiellement Aire Marine et Côtière Protégée (AMCP) par la loi tunisienne, le projet pilote élabore sur les résultats du projet tunisien SMAP III. Un plan de gestion GIZC pour la région des Kroumirie et des Mogods avait été développé dans le cadre de ce projet. Pendant le processus de planification, une AMCP avait également été identifiée et un plan de gestion préliminaire pour cette aire avait été développé.

Coordinateur local: WWF Mediterranean, Bureau de Tunis

Partenaires: Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral (APAL), Direction Générale des Forêts (DGF), Commissariat Régional au Développement Agricole de Beja (CRDA)

UNE ALLIANCE POUR DES AMP DURABLES

En Tunisie, tout comme dans d'autres pays d'Afrique du Nord, les insuffisances d'un cadre juridique adéquat pour réglementer la désignation et la protection des AMP a jusqu'à récemment entravé leur mise en œuvre efficace dans le pays. Une loi sur les Aires Marines et Côtières Protégées a été approuvée en juillet 2009 en Tunisie, et dans un avenir proche de nombreuses AMP prépareront leur dossier de classement, y compris Cap Négro-Cap Serrat.

Beaucoup d'AMP tunisiennes sont des îles et des archipels malgré des pressions croissantes sur les zones côtières. De plus, les AMP existantes dépendent fortement de financements étrangers pour ce qui est de leur gestion et il n'existe pas encore de division claire des responsabilités entre les ministères et les administrations pour la gestion des aires marines et côtières.

Étant donné que Cap Négro-Cap Serrat comprend des aires terrestres et marines, le projet a été développé en partenariat avec les institutions chargées des côtes, des forêts et de l'agriculture du pays (APAL, DGF et CRDA de Beja). La coordination locale du projet pilote est confiée au bureau de Tunis du WWF Méditerranée qui aide les autorités dans la mise en place de la future AMCP. Une attention particulière a été consacrée au développement d'un business plan et à l'identification des mécanismes les plus appropriés pour la pérennisation du financement de l'AMCP de Cap Négro, afin de s'affranchir de la dépendance de financements étrangers. Par conséquent, le projet œuvre pour renforcer la capacité de l'unité de gestion de l'AMCP et garantir l'intégration de Cap Négro-Cap Serrat dans la stratégie nationale de l'APAL pour la création d'un système tunisien d'AMP.

LIVRABLES ATTENDUS

L'unité de gestion de l'AMCP de Cap Négro-Cap Serrat a été mise en place et elle fonctionne. Un business plan a été développé et pour la nouvelle AMP et des mécanismes de financement durable ont été identifiés.



Participants à la "Semaine de la mer".
© WWF Méditerranéen / S.Dhouib
Atelier de sensibilisation des femmes rurales.
© WWF Méditerranéen



RÉSULTATS 2009-2010

- Comité de pilotage local créé et toutes les autorités et les partenaires compétents en font partie ;
- Travaux de rénovation dans le bureau central de l'AMCP de Beja complétés ;
- Unité de gestion incluant le Directeur de l'AMCP et deux gardes forestiers recrutés par l'APAL ;
- Aire terrestre de l'AMCP décrétée en tant que Parc National de Cap Negro-Jebel Chitana en juillet 2010 ;
- Business plan développé pour l'AMCP de Cap Negro-Cap Serrat ;
- Étude de faisabilité sur les mécanismes de financement durable pour les AMP tunisiennes complétée ;
- 4e et 5e édition de la "Semaine de la Mer" (atelier de formation sur l'écologie marine pour les étudiants tunisiens et algériens) organisées à Sidi-Mechreg (Cap Serrat) ;
- Formation pour les autorités locales et des activités d'information pour les populations locales sur les avantages et la gestion des AMP et un projet de revenu alternatif organisés ;
- Système de signalisation pour la partie terrestre de l'aire protégée complété ;
- Equipe du projet formée à la planification de la pêche durable dans les AMP.

PROCHAINES ÉTAPES 2011-2012

Pendant les deux années à venir, les activités principales vont se concentrer sur la formation de l'équipe de l'unité de gestion de l'AMCP de Cap Negro-Cap Serrat avec les autorités nationales compétentes et sur l'application des options de financement pilote pour cette aire.

PROJET PILOTE EN TURQUIE



Etude de caractérisation du site à Kaş. © WWF Turquie
Réunion avec les parties prenantes à Kaş. © WWF Turquie

DÉVELOPPEMENT DU PLAN DE GESTION DE L'ASP DE KAŞ-KEKOVA

Le projet consiste à développer un plan de gestion pour la partie marine de l'Aire Spécialement Protégée (ASP) de Kaş-Kekova dans la région d'Antalya, avec une attention particulière sur la gestion des activités de loisir qui jouent un rôle important dans l'économie locale.

Coordinateur local: WWF Turquie

Partenaire: Environmental Protection Agency for Special Areas

COLLABORER POUR UNE PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ MARINE EFFICACE

La Turquie possède un système étendu de 15 ASP marines. Malgré cet effort remarquable, les dispositions de gestion n'entrent en vigueur que très lentement pour assurer une protection efficace de la biodiversité marine. L'ASP de Kaş-Kekova a tout d'abord été créée pour protéger la valeur archéologique remarquable des ruines lyciennes trouvées le long du littoral. Elle a été ultérieurement développée pour englober des aires écologiques et biologiques clés.

L'ASP est sous la compétence aussi bien de l'Environmental Protection Agency for Special Areas (EPASA) sous l'égide du Ministère de l'Environnement et des Forêts, que du Ministère de la Culture et du Tourisme. À ce jour, toutefois, seulement le patrimoine archéologique a été efficacement protégé.

“Le développement des activités de gestion et du plan de zonage sera basé sur les résultats de 10 ans de recherche scientifique à Kaş-Kekova. Ceci est essentiel pour que les parties prenantes locales adhèrent au projet”.

Au sein du cadre du Projet MedPAN Sud, le WWF Turquie assiste EPASA dans le développement du plan de gestion de l'AMP de Kaş-Kekova à travers un processus participatif. Le succès à long terme du projet est garanti par l'intégration de cette initiative locale dans une révision de la politique nationale de conservation marine mise en place par EPASA. Le PNUD Turquie et EPASA viennent de démarrer la mise en œuvre du projet FEM “Renforcement du réseau d'aires protégées en Turquie : promotion de la viabilité à long terme des zones marines et côtières protégées” qui vise à, parmi d'autres objectifs, mettre en œuvre les AMP existantes par la mise en place de comités de gestion locaux, l'ébauche de plans de gestion et la réalisation d'une révision de la législation des AMP.

Umut Tural, coordinateur local
du projet en Turquie, WWF
Turquie

Le projet pilote de Kaş-Kekova va ouvrir la voie à d'autres AMP en Turquie. Par le biais de la collaboration entre le PNUD et EPASA, il fournit un support technique au projet du gouvernement en identifiant les manques juridiques et institutionnels, en renforçant la capacité des responsables et en les impliquant dans le processus de planification participative.

LIVRABLES ATTENDUS

Plan de gestion pour la partie marine de l'ASP de Kaş-Kekova.

RÉSULTATS 2009-2010

- Pendant la réunion de lancement du projet pilote MedPAN, un protocole entre le WWF Turquie et EPASA a été signé pour établir une collaboration dans le développement d'un plan de gestion de l'ASP Kaş-Kekova ;
- Un protocole entre le WWF Turquie et le PNUD Turquie a été signé pour établir leur coopération dans la mise en œuvre des projets MedPAN Sud et FEM ;
- Les comités de pilotage national et local ont été établis. Les membres sont les représentants des ministères, des gardes-côtes, des autorités locales et des parties prenantes clés compétentes ;
- Des études préliminaires pour la caractérisation du site de l'aire ont été complétées et le suivi de la biodiversité a été lancé ;
- Les représentants des ministères clés et des parties prenantes locales ont suivi des formations sur :
 - la planification spatiale marine,
 - le financement durable des AMP,
 - la planification de gestion des AMP,
 - la planification pour une pêche durable dans les AMP ;
- Processus de consultation avec les parties prenantes locales pour le développement du plan de gestion - en cours ;
- Activités sur la sensibilisation des communautés locales et des touristes à la nouvelle aire marine protégée de Kaş – en cours ;
- Un système de mouillage a été mis en place pour les centres de plongée locaux.

PROCHAINES ÉTAPES 2011-2012

Le processus de consultation pour élaborer le plan de gestion en incluant le nouveau zonage de l'aire marine sera complété d'ici fin 2011. Parallèlement les activités de renforcement des capacités se concentreront sur les parties prenantes clés qui seront étroitement impliquées dans la future mise en œuvre de l'ASP et une visite d'étude sera organisée dans une AMP du réseau MedPAN.

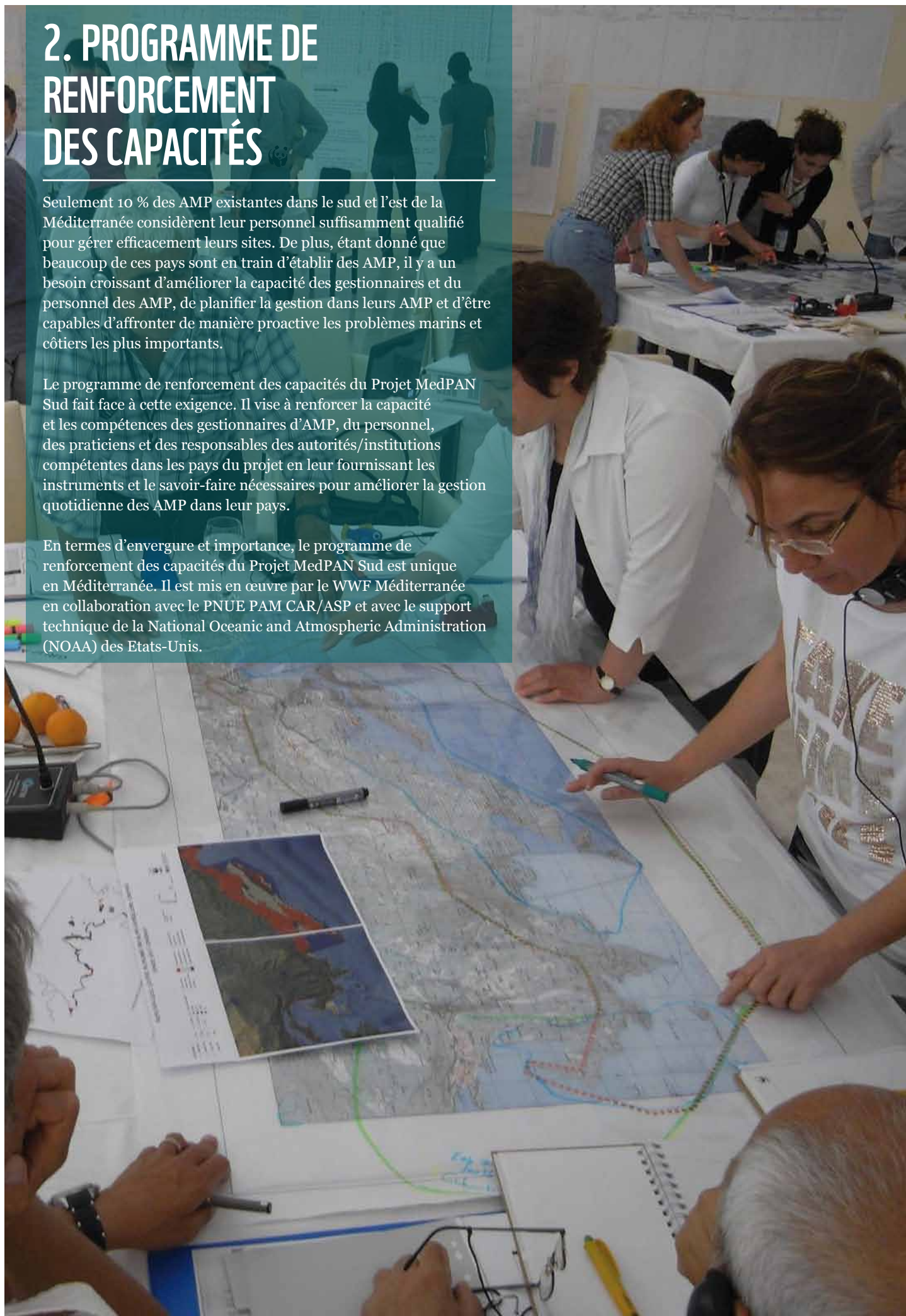


2. PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Seulement 10 % des AMP existantes dans le sud et l'est de la Méditerranée considèrent leur personnel suffisamment qualifié pour gérer efficacement leurs sites. De plus, étant donné que beaucoup de ces pays sont en train d'établir des AMP, il y a un besoin croissant d'améliorer la capacité des gestionnaires et du personnel des AMP, de planifier la gestion dans leurs AMP et d'être capables d'affronter de manière proactive les problèmes marins et côtiers les plus importants.

Le programme de renforcement des capacités du Projet MedPAN Sud fait face à cette exigence. Il vise à renforcer la capacité et les compétences des gestionnaires d'AMP, du personnel, des praticiens et des responsables des autorités/institutions compétentes dans les pays du projet en leur fournissant les instruments et le savoir-faire nécessaires pour améliorer la gestion quotidienne des AMP dans leur pays.

En termes d'envergure et d'importance, le programme de renforcement des capacités du Projet MedPAN Sud est unique en Méditerranée. Il est mis en œuvre par le WWF Méditerranée en collaboration avec le PNUE PAM CAR/ASP et avec le support technique de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) des Etats-Unis.



POINTS FORTS

- En 2009-2010, le WWF Méditerranée et les partenaires ont contribué au renforcement des capacités et des compétences de plus de 200 gestionnaires d'AMP, praticiens et responsables des autorités compétentes dans les pays

participant au projet à travers une série d'ateliers de formation organisés au niveau régional et national (dans le cadre des projets pilote) ;

- En octobre 2008, un accord informel a été atteint entre le WWF Méditerranée et le National Marine Sanctuary International Program de la NOAA pour travailler conjointement au développement et à la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités pour les gestionnaires d'AMP dans le bassin Méditerranéen ;
- Début 2009, le premier Programme Mentor dans le bassin Méditerranéen a été lancé officiellement impliquant 12 Mentors des autorités participant au projet pour les AMP des 11 pays concernés. Il s'agit du premier pas dans le processus de création d'un réseau professionnel de formateurs, qui assureront la pérennité du programme de renforcement des compétences au-delà de la durée du projet ;
- Début 2009, une évaluation approfondie du renforcement des capacités et des compétences pour les gestionnaires d'AMP et les praticiens a été menée pour la première fois dans 12 pays du sud et de l'est de la Méditerranée ;
- Des ateliers de formation novateurs et complètement interactifs sur la planification de gestion des AMP et sur la planification pour une pêche durable dans les AMP ont été organisés en Tunisie (2009) et Turquie (2010) pour les gestionnaires d'AMP, les praticiens et les responsables des institutions et autorités compétentes des pays participants au projet ;
- Des manuels de formation complets sur la planification de gestion des AMP et la planification pour une pêche durable dans les AMP – adaptés au contexte Méditerranéen – ont été développés et mis à disposition des participants aux ateliers de formation ;
- Un système approfondi d'assistance technique a été établi et mis en œuvre pour soutenir les gestionnaires d'AMP et d'autres groupes cible dans la mise en pratique des connaissances et des outils acquis pendant les ateliers de formation ;
- La constitution de réseaux pour le partage d'expérience parmi les gestionnaires d'AMP et les responsables des institutions régionales (nord-sud et est-ouest) concernées a été garantie à travers l'organisation d'une série de visites d'échange ad hoc ;
- Une base de données d'experts AMP et de compétences a été réalisée ; elle est disponible en ligne sur le site de MedPAN (www.medpan.org);
- Une évaluation continue du programme de renforcement des capacités est garantie pour mettre en valeur les résultats tangibles obtenus sur le terrain et pour garantir une gestion adaptative efficace.



200
professionnels
méditerranéens
formés

La NOAA

Le National Marine Sanctuary International Program de la NOAA des Etats-Unis aide à renforcer la protection des ressources marines mondiales. Par le biais de partenariats internationaux, le Programme International contribue à développer une meilleure capacité de gestion et une meilleure compétence technique dans les AMP du monde entier. Le Programme a développé des programmes de formation pour les gestionnaires d'AMP. Leur but est de fournir une connaissance de base pour renforcer les capacités et les compétences locales et régionales dans la désignation et la gestion des AMP. Le WWF Méditerranée a établi un partenariat avec la NOAA pour bénéficier de ce savoir-faire et de cette expertise technique. Le Projet MedPAN Sud bénéficie également de la possibilité de capitaliser les expériences d'autres pays développés ou en voie de développement qui peuvent avoir une histoire plus longue dans la gestion des AMP.

APPROCHE

début 2009

Cibles identifiées

Le programme de Renforcement des Capacités cible : les gestionnaires d'AMP, les responsables et praticiens, les officiels des autorités ou administrations publiques concernées, les instituts de recherche et les parties prenantes clés des 11 pays du projet

début 2009

Besoins en Renforcement des Capacités évalués

Les besoins prioritaires sont: 1. Planification de la gestion des AMP 2. Planification pour une pêche durable 3. Planification pour un tourisme durable

2009-2012

Programme de Renforcement des Capacités développé et mis en oeuvre

Programme Mentors

3 ateliers régionaux de formation

Programme de mise en oeuvre

Evaluation

à partir de 2012

Stratégie à long-terme pour continuer le développement des capacités des gestionnaires d'AMP dans la région Méditerranéenne

PROCHAINES ÉTAPES 2011-2012

En 2011 sera lancée une étude, en collaboration avec MedPAN, PNUE-PAM CAR/ASP et d'autres partenaires clés, pour planifier la stratégie de renforcement des capacités à long terme pour améliorer la gestion des AMP dans le bassin Méditerranéen.

L'étude devra :

- Évaluer les besoins en formation et les programmes de renforcement des capacités existants dans la gestion des AMP dans toute la Méditerranée ;
- Identifier un mécanisme de pérennisation adéquat pour renforcer les capacités des gestionnaires d'AMP dans la Méditerranée ;
- Développer une stratégie pour établir le mécanisme de pérennisation du programme de renforcement des capacités en incluant les ressources nécessaires et le calendrier.

Des outils de gestion spécifiques pour les gestionnaires d'AMP sur des sujets prioritaires seront développés en partenariat avec d'autres acteurs concernés en Méditerranée.

PROGRAMME MENTOR

Le Programme Mentor est un programme de “formation des formateurs” pour un groupe sélectionné d’officiels et/ou d’experts des pays participant au projet. Les Mentors travaillent en liaison avec le personnel du projet, les comités de gestion des AMP et les autorités concernées de leur pays. A travers une série d’ateliers de formation ciblés, les Mentors acquièrent les connaissances nécessaires sur la

gestion des AMP et développent des compétences de facilitation et de communication. En échange, ils soutiennent le personnel du projet dans le développement et la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités dans leurs pays pour garantir qu’il réponde pleinement aux besoins actuels des gestionnaires d’AMP et qu’il apporte des résultats efficaces sur le terrain. Les Mentors représentent un atout important pour le programme de renforcement des capacités ainsi que pour le Projet MedPAN Sud. Ils contribuent activement à la mise en œuvre efficace du projet, mais ils garantissent aussi une gestion adaptative du programme selon l’évolution des conditions politiques, institutionnelles et socio-économiques de chacun de leur pays. Ils constituent un réseau professionnel, qui assurera la pérennité du programme de renforcement des compétences au-delà de la durée du projet.

RÉSULTATS 2009-2010

- Le Programme Mentor a été officiellement lancé début 2009. Douze Mentors ont été nommés par les correspondants nationaux PAS BIO dans les pays participant au projet ;
- L’atelier de formation “Planification du programme de renforcement des capacités des AMP” a eu lieu en avril 2009 à Barcelone, Espagne. L’objectif était de développer les lignes principales du programme de renforcement des capacités du projet sur la base des besoins prioritaires communs identifiés et de former les Mentors sur la planification du programme de formation ;
- L’atelier de formation “Techniques de participation interactive” s’est tenu en novembre 2009, à Tabarka en Tunisie. L’objectif était de renforcer les compétences de formation des Mentors en utilisant une méthode de participation interactive.

PROCHAINES ÉTAPES 2011-2012

Un atelier Mentor sur la communication pour les gestionnaires d’AMP aura lieu en Juin 2011. L’objectif sera de développer les compétences de communication et les connaissances des gestionnaires d’AMP pour engager et impliquer les acteurs clés dans les phases d’une gestion efficace d’AMP.

Mentors:

Albanie

Mr Zamir Dedej.

Algérie

Mr Halim Benaïda,

Mr Omar Khaber.

Croatie

Mme Dijana Zupan.

Egypte

Mr Ayman Mabrouk.

Liban

Mme Grace Rachid.

Libye

Mr Hisham Ghmati.

Monténégro

Mme Vesna Macic.

Moroc

Mr Abdennadi Abarkach.

Syrie

Mr Amir Ibrahim.

Tunisie

Mme Sihem Slim.

Turquie

Mr Güner Ergün.



ATELIERS RÉGIONAUX DE FORMATION

Les ateliers régionaux de formation sont le cœur du programme de renforcement des capacités du projet. Ils ont été conçus autour des trois sujets prioritaires identifiés au cours de l'évaluation des besoins en formation des gestionnaires des AMP. Ils sont participatifs, interactifs et demandent un travail d'équipe. Les participants s'engagent à partager les études de cas et les leçons apprises, à présenter leurs travaux, à travailler en groupe ou individuellement sur les projets et sur les exercices de résolution de problèmes.

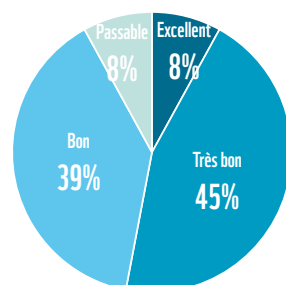
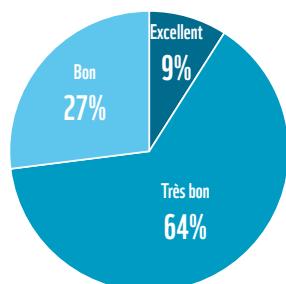
Afin de bénéficier au maximum du cours de formation,

les participants doivent s'engager à suivre le programme de formation en entier, à maintenir leur "réseau social" et à créer et mettre en œuvre des projets de démonstration après le cours.

Toutes les activités de formation sont organisées en collaboration avec le PNUE-PAM CAR/ASP et sont structurées avec l'objectif de consolider la coordination et la collaboration entre les participants. Elles soutiennent une approche de réseau dans le cadre du réseau MedPAN des gestionnaires d'AMP en Méditerranée.

RÉSULTATS 2009-2010

Evaluation globale de l'expérience d'apprentissage de la part des participants aux ateliers régionaux de formation



- Premier atelier régional de formation sur la "Planification de la gestion des AMP", novembre 2009, Tabarka, Tunisie. 41 participants provenant de 13 pays, 6 experts de 5 pays de la Méditerranée, 3 formateurs.

www.panda.org/tabarka_workshop

- Deuxième atelier régional de formation sur la "Planification de la pêche durable dans les AMP", octobre 2010, Kaş, Turquie. 48 participants des 11 pays impliqués dans le projet, 8 experts de 6 pays de la Méditerranée, 4 formateurs.

www.panda.org/kas_workshop

"Partager l'expertise et les leçons apprises en Méditerranée et ailleurs dans le monde est un moyen efficace de renforcer les capacités du réseau dans son ensemble".

Anne Walton, Directeur du programme international de renforcement des capacités, NOAA



Participants à la formation sur la Planification de la pêche durable à Kaş, Turquie.
© WWF Méditerranéen

PROCHAINES ÉTAPES 2011-2012

Le troisième atelier régional de formation sur la "Planification du tourisme durable dans les AMP" aura lieu en octobre 2011.

PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE

Pendant les ateliers régionaux de formation, les participants doivent identifier des sujets et développer les projets spécifiques qu'ils souhaitent mettre en œuvre dans leur AMP ou institution dans les 10-12 mois suivant la formation. Ces projets sont ensuite inclus dans les Accords de mise en œuvre avec le WWF. Par le biais de ces Accords, les participants s'engagent à mettre en œuvre les activités convenues, tandis

que le WWF s'engage à fournir l'assistance technique dont ils ont besoin pour atteindre les objectifs spécifiés. Les participants pourront aussi demander un soutien spécifique pour leurs accords de mise en œuvre à travers une assistance technique directe (experts, ateliers de formation supplémentaires), une petite subvention ou bien solliciter une visite d'échange dans une AMP de la région.

RÉSULTATS 2009-2010



- Visite d'échange d'une délégation algérienne à la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio (France) 24-27 mai 2010 pour apprendre de l'expérience de la Réserve dans la planification de la gestion de l'AMP.
- Visite d'échange des délégations albanaise et libanaise au Parc National Ras Mohammed et à l'aire protégée de la Ressource Marine de Nabq (Egypte), 22-25 juin 2010 pour apprendre directement de l'expérience des protectorats égyptiens du sud du Sinaï la gestion quotidienne, la surveillance, le zonage, traiter avec les opérateurs touristiques, travailler avec les autorités gouvernementales et engager les parties prenantes et les impliquer dans le processus de planification.
- Formation d'orientation de deux jours sur le financement durable pour les AMP – Ankara, Turquie – 14-15 juin 2010 pour le personnel d'EPASA, le Ministère de l'Environnement et des Forêts, le Ministère de l'Agriculture et des Affaires Rurales, le WWF Turquie et le PNUD Turquie (20 personnes au total) pour faire connaître aux participants le concept et l'application des principes de business plan et de systèmes de financement durables pour les aires protégées.
- Petites subventions octroyées à :
 - Tyre Coast Nature Reserve, Liban, pour un programme de suivi de la tortue marine,
 - EEAA, Egypte, pour le développement d'une base de données SIG dans les protectorats du nord,
 - EEAA, Égypte, pour l'évaluation de l'efficacité de gestion et de développement d'un plan de gestion pour l'aire protégée de Zaranik, Égypte,
 - APAL, Tunisie, pour un programme de suivi pour Cap Négro,
 - CRDA de Beja, DGF Tunisie, pour une formation concernant les avantages de l'AMP pour les femmes rurales.

PROCHAINES ÉTAPES 2011-2012

Finalisation des 11 Accords de mise en œuvre suivant le deuxième atelier régional de formation sur la "Planification de la pêche durable dans les AMP".

3. COMMUNICATION

Les Aires Marines Protégées sont reconnues être des outils efficaces pour la conservation et la gestion des ressources marines dont les communautés côtières bénéficient également. Leur rôle, pourtant, est encore largement sous-estimé et mal compris.

La composante communication du Projet MedPAN Sud est une partie intégrante du projet et vise à supporter ses objectifs fondamentaux.

Une stratégie triennale de communication a été développée afin de renforcer le réseau méditerranéen des gestionnaires d'AMP, de promouvoir les résultats du projet dans la région et de renforcer la représentativité des AMP et des réseaux d'AMP au niveau régional.

RÉSULTATS 2009-2010

- Une affiche du Projet MedPAN Sud a été présentée pendant la 4^e édition de Slow Fish, (événement international biennal) en avril 2009 à Gênes, Italie. Cet événement était consacré au monde de la pêche et ses problèmes et s'est concentré sur les AMP ;
- Le site web du Projet MedPAN Sud a été développé sur le site du WWF International qui attire 500 000 visiteurs par mois (www.panda.org/msp) ;
- Pendant l'année, des activités de visibilité (y compris des événements média) ont été réalisées par tous les partenaires locaux pour toucher leurs parties prenantes et le public en général et pour communiquer les progrès de leurs projets respectifs ;
- Les activités du Projet MedPAN Sud et les résultats les plus importants sont régulièrement publiés sur le site MedPAN ainsi que dans une lettre d'information mensuelle. Cela contribue à augmenter la visibilité du projet dans toute la région ;
- Une brochure présentant les objectifs et le champ d'application du projet a été réalisée et distribuée à la réunion de lancement officielle de la Composante Biodiversité du MedPartnership en juin 2010 ;
- Une petite brochure présentant un aperçu du projet a aussi été produite et diffusée pendant la rencontre MedPAN en Tunisie en décembre 2010 ;
- En 2010, le WWF a contribué au développement de la stratégie de communication du réseau MedPAN et à l'accroissement du réseau qui est maintenant actif dans le sud et l'est de la Méditerranée avec plusieurs pays du Projet MedPAN Sud représentés ;
- Sur la base de ces résultats positifs, la stratégie a été réexaminée fin 2010 pour se concentrer sur la promotion du projet dans la région à court terme et sur les activités de sensibilisation des AMP dans le long terme, en lien étroit avec le développement de la stratégie AMP du WWF Méditerranée ;
- Le Projet MedPAN Sud a contribué techniquement et financièrement à certaines activités de communication pilotées par le réseau MedPAN et a ainsi accru sa visibilité :
 - contenus web et base de données d'experts dans la Méditerranée,
 - participation des gestionnaires d'AMP des pays impliqués dans le Projet MedPAN Sud aux ateliers et conférences MedPAN,
 - présentation conjointe du Projet MedPAN Sud et de l'organisation MedPAN pendant les événements clés régionaux et internationaux, y compris la réunion des parties de la CBD à Nagoya, la conférence Eurosite et l'atelier du Réseau Océan Mondial ;
- Le WWF a contribué au développement de la stratégie de communication MedPartnership (coordonnée par PNUE-PAM) qui sera mise en œuvre en 2011-2012. Des complications institutionnelles ont entravé le développement de cette stratégie en 2010.

PROCHAINES ÉTAPES 2011-2012

- Contribuer activement aux activités planifiées par le projet MedPartnership et réalisées par le MOI-ESCDE et l'INFO/RAC ;
- Développer une série de vidéos sur le projet et ses résultats ;
- Compléter le site Internet du projet MedPAN Sud ;
- Continuer à travailler en étroite collaboration avec le réseau MedPAN et ses activités de communication ;
- Identifier un partenaire média pour collaborer sur le développement d'une campagne de sensibilisation aux AMP.

4. COORDINATION DU PROJET

Le WWF Méditerranée est responsable de la coordination et de la supervision du Projet MedPAN Sud avec les unités de coordination établies dans chaque projet pilote. Pour faciliter la mise en œuvre du projet, plus de 20 partenariats officiels ont été établis avec les Ministères, les agences AMP nationales, les instituts de recherche, les ONG, les AMP et les organisations internationales compétentes.



RÉSULTATS 2009-2010

- En mai 2009 les contrats avec trois donateurs du projet (FFEM, Fondation MAVA et PNUE/CE) et tous les partenaires locaux ont été conclus ;
- Deux rencontres des collaborateurs du Projet MedPAN Sud ont été organisées (mai 2009 et décembre 2010) pour discuter avec les unités locales de coordination du projet les problèmes administratifs liés à la mise en œuvre des activités de projet, les progrès des projets pilotes, les problèmes de communication et tout autre problème pertinent ;
- Le Projet MedPAN Sud a été officiellement présenté à tous les pays Méditerranéens pendant la réunion des correspondants nationaux du programme PAS BIO à Istanbul, Turquie, le 2 juin 2010. Cette réunion a constitué le lancement officiel de la Composante Biodiversité du MedPartnership ;
- Un bulletin interne bimensuel est envoyé à tous les partenaires du projet et les donateurs avec les progrès du projet ;
- L'unité de coordination du projet a participé à plusieurs réunions de coordination du projet MedPartnership et à tous les événements clés organisés par MedPAN.

LE PROJET MEDPAN SUD A ÉTÉ REPRÉSENTÉ DANS LES ÉVÈNEMENTS SUIVANTS

- 8-13 mars 2009 Établissement et gestion des AMP pour la pêche (Zaragoza, Espagne)
- 19-24 mai 2009 International Marine Conservation Congress (Congrès International sur la Conservation Marine) - IMCC 2009 (Washington DC – EEUU)
- 3-6 juin 2009 Réunion des points focaux du CAR/ASP (Malte)
- 7-11 septembre 2009 Réunion de coordination de 2-3 jours au PNUE-PAM (Athènes, Grèce)
- 4-11 décembre 2009 Organisation MedPAN 1e Assemblée Générale (Hyères, France)
- 17-19 février 2010 Atelier de lancement du partenariat stratégique/Première réunion du comité de pilotage (Budva, Monténégro)
- 8-9 mai 2010 Première réunion des experts techniques sur l'application de l'approche écosystème (Rome, Italie)
- 2-3 juin 2010 Correspondants nationaux programme PAS BIO Programme (Istanbul, Turquie)
- 6-7 juillet 2010 Deuxième réunion des experts techniques sur l'application de l'approche écosystème par PAM (Barcelone, Espagne)
- 6-10 septembre 2010 Réunion des partenaires sur l'établissement d'une base de données AMP régionale (Marseille, France)
- 18-19 octobre 2010 Deuxième réunion du groupe de coordination du Projet MedPartnership (Rome, Italie)
- 18-29 octobre 2010 10e Conférence des parties de la convention pour la biodiversité, (Nagoya, Japon)
- 21-25 octobre 2010 Forum UICN (Malaga, Espagne)
- 28 et 29 octobre 2010 3e Atelier international sur la biodiversité dans la mer Adriatique (Piran, Slovénie)
- 5 novembre 2010 Comité de pilotage «Approche économique des écosystèmes marins en Méditerranée » (Villa Valmer, Marseille France)
- 15 décembre 2010 2e Assemblée générale de l'organisation MedPAN (Korba, Tunisie).



L'équipe du Projet MedPAN Sud . © WWF Méditerranéen

L'ÉQUIPE DU PROJET

- UNITÉ DE COORDINATION** Alessandra Pomé, WWF Méditerranéen, Responsable du projet
Marina Gomei, WWF Méditerranéen, Responsable des projets pilotes
Giuseppe Di Carlo, WWF Méditerranéen, Responsable de programme de renforcement des capacités
Giovanna Agostinelli, WWF Méditerranéen, Administrateur
Magali Mabari, WWF Méditerranéen, Chargé communication
- ALGÉRIE** Nadia Ramdane, Parc National de Taza , Chef de projet pilote
Yassine Belhimer, Parc National de Taza, Coordinateur de projet pilote
Abdel Ghani Ayad, Parc National de Taza, Assistant de projet pilote
- CROATIE** Zrinka Jakl, Association SUNCE, Coordinateur de projet pilote
Milena Sijan, Association SUNCE, Assistant de projet pilote
Mosor Prvan, Association SUNCE, Charge communication de projet pilote
Stela Ladjarevic, Association SUNCE, Administrateur de projet pilote
Zeljka Rajkovic, Ministère de la Culture, Point focal
- LIBYE** Almokhtar Saied, Environmental General Authority, Point focal
- TUNISIE** Sihem Slim, Agence d'Aménagement et de Protection de Littoral, Point focal
Sami Dhouib, WWF Méditerranéen Tunisia Office, Coordinateur de projet pilote
Badreddine Karoui, WWF Méditerranéen Tunisia Office, Administrateur de projet pilote
- TURQUIE** Umut Tural, WWF Turquie, Coordinateur de projet pilote
Araç Nilüfer, WWF Turquie, Assistant de projet pilote
Arzu Balkuv, WWF Turquie, Administrateur de projet pilote

A PROPOS DU WWF MÉDITERRANÉE

Le mandat du WWF Méditerranée est de mettre en œuvre les priorités globales du WWF en Méditerranée pour conserver la biodiversité et réduire l'empreinte humaine sur la nature. En complément du travail des cinq bureaux nationaux du WWF dans la région (France, Grèce, Italie, Espagne, Turquie), le WWF Méditerranée intervient dans 14 pays: Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Egypte, Liban, Libye, Monténégro, Maroc, Portugal, Serbie, Slovénie, Syrie et Tunisie. Le WWF mène à bien ses objectifs de conservation par l'intermédiaire de projets de terrain dans les écosystèmes terrestres, les bassins versants et les régions marines prioritaires et influençant les politiques régionales et nationales qui régissent la conservation de la nature et la gestion des ressources. Le WWF Méditerranée et les autres bureaux du WWF impliqués dans la région ont ensemble mis en place l'Initiative Méditerranée, une stratégie commune visant à démultiplier l'effort de conservation du WWF dans le bassin. La Méditerranée a été désignée comme une des régions prioritaires dans le monde par le réseau global WWF. L'Initiative Méditerranée a été créée à la suite de cette désignation.

www.panda.org/mediterranean

A PROPOS DE MEDPAN

Né en 1990 et relancé par le WWF France en 2004, le réseau MedPAN fédère les gestionnaires d'AMP en Méditerranée et les soutient dans leurs activités de gestion. Devenu une structure indépendante basée à Hyères en France, MedPAN travaille avec de nombreux partenaires stratégiques pour atteindre ses objectifs. MedPAN est en particulier partenaire de WWF Méditerranée dans la mise en œuvre du Projet MedPAN Sud. MedPAN est également partenaire du WWF France sur le Projet MedPAN Nord, un projet financé par l'Union Européenne qui a démarré en juillet 2010.

www.medpan.org

A PROPOS DU PROJET MEDPARTNERSHIP

Le Projet MedPAN Sud fait partie du projet FEM MedPartnership "Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin de la Méditerranée", piloté par le PNUE. L'objectif du projet MedPartnership est de faire évoluer les réformes institutionnelles et légales, et d'obtenir les investissements nécessaires pour répondre aux priorités de conservation de la biodiversité marine et côtière en Méditerranée. Le partenaire principal du WWF Méditerranée dans le Projet MedPAN Sud est le Centre d'Activités Régional pour les Aires Spécialement Protégées (CAR/ASP) du PNUE-PAM. Dans le cadre du projet MedPartnership, le CAR/ASP coordonne également le projet MedMPAnet, complémentaire du Projet MedPAN Sud, qui vise à promouvoir l'établissement de nouvelles AMP dans le sud et l'est de la Méditerranée.

www.medpartnership.org

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Contacts

Responsable du projet : *Alessandra Pomè* apome@wwfmedpo.org (+ 39 06 8449 7443)

Programme de renforcement des capacités : *Giuseppe di Carlo* gdicarlo@wwfmedpo.org (+ 39 06 8449 7338)

Projets pilotes : *Marina Gomei* mgomei@wwfmedpo.org (+ 39 06 8449 7355)

Administration : *Giovanna Agostinelli* gagostinelli@wwfmedpo.org (+ 39 06 8449 7331)

Communication : *Magali Mabari* mmabari@wwfmedpo.org (+ 33 4 94 275 772)



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.